

Version : 1.0 – Juin 2026

Date d’approbation : 02/06/2026

Périodicité de révision : Annuelle – Prochaine révision prévue en juin 2027

Responsable du pilotage : GAGNEPAIN Agnès

Niveau le plus élevé de responsabilité : LOZOVY Pascal

Validations et signatures

Nom et fonction

Date et signature

LOZOVY Pascal

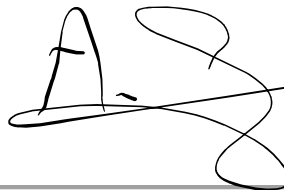
Directeur des Systèmes d’Information



02 juin 2026

GAGNEPAIN AGNES

Responsable Qualité SI



02 juin 2026

Historique des révisions

Version	Date	Modifications apportées
1.0	06/2026	Création de la politique

Document de référence et diffusion

Cette politique fait partie du corpus documentaire de gouvernance des Systèmes d’Information du Groupe Aldes et est accessible :

- Sur l’intranet du Groupe (version PDF signée)
- Sur demande pour toute partie prenante intéressée

1. Vision et ambition

La Direction des Systèmes d'Information du Groupe Aldes porte une vision du Numérique Responsable (NR) alignée avec la stratégie ESG / RSE du Groupe, visant à faire du numérique un levier de progrès sociétal et environnemental.

En développant et en fournissant des outils et services intégrant dès la conception les principes de développement durable — inclusion, accessibilité, éthique, sobriété numérique et transparence — la DSI contribue à réduire l'empreinte environnementale du numérique, à favoriser l'égalité d'accès aux services digitaux et à promouvoir des usages responsables et de confiance.

Cette politique a pour objectif de structurer une démarche durable, éthique et inclusive autour de six axes clés, en cohérence avec les exigences réglementaires et les objectifs de performance globale du Groupe Aldes, tout en générant un impact positif pour les collaborateurs, les clients, les partenaires et plus largement pour la société.

Objectifs principaux :

- Favoriser l'inclusion et l'accessibilité numérique à tous
- Assurer une gouvernance éthique et transparente des technologies et des données
- Sensibiliser et mobiliser les équipes autour des enjeux du numérique responsable
- Aligner les pratiques numériques avec les exigences CSRD et RSE
- Garantir la sécurité des systèmes d'information et la conformité RGPD
- Promouvoir la sobriété numérique et l'amélioration continue tout en ajustant les actions en lien

2. Champ d'application

Cette politique s'applique à l'ensemble des services informatiques du Groupe Aldes, couvrant toutes les entités, sites, filiales et activités gérées ou pilotées par la DSI.

Les indicateurs sont consolidés au niveau du Groupe.

Exclusions : Aucune exclusion majeure n'est prévue, sauf cas particuliers explicitement justifiés (ex : entités récemment acquises en phase d'intégration).

3. Gouvernance et révision

- **Responsable** : Directeur des Systèmes d'Information (DSI), rattaché à la Direction Générale.
Révision : Annuelle, en coordination avec le reporting de durabilité (ESRS)
- **Pilotage** :
 - Suivi trimestriel par le comité de pilotage NR (DSI, QSE, RH, Achats)
 - Consolidation annuelle par la DSI et présentation au Comité Exécutif
 - Publication des indicateurs dans le rapport RSE annuel

La sécurité informatique et de l'information est encadrée par la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) et par une charte spécifique pour les fournisseurs ayant accès à nos systèmes.

4. Axes stratégiques et engagements

4.1 Enjeu Cybersécurité et résilience opérationnelle

Aldes s'engage à maintenir un haut niveau de sécurité pour protéger ses systèmes d'information contre les cyberattaques. Garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information est un enjeu essentiel pour préserver ses activités et son capital humain.

Tous les logiciels et applications sont régulièrement mis à jour avec les dernières versions et correctifs de sécurité pour garantir leur bon fonctionnement et minimiser les risques de failles de sécurité. Cet effort est coordonné avec les Référents sécurité de chaque société du Groupe.

Par ailleurs, Aldes forme tous ses collaborateurs aux bonnes pratiques en matière de sécurité des systèmes d'information ainsi qu'aux risques liés à l'utilisation inappropriée des logiciels et des données.

Des modules obligatoires de sensibilisation à la cybersécurité sont accessibles depuis la plateforme en ligne du Campus Aldes, portant sur les dangers et conséquences des cyberattaques, sur la protection des postes de travail, ou sur la sécurisation des mots de passe.

Des formations dédiées à l'intelligence artificielle sont également dispensées, couvrant les usages, les bonnes pratiques d'utilisation en intégrant les enjeux liés à la sécurité et à la protection des données.

La démarche est intégrée dans les parcours d'intégration et de conduite du changement.

4.2 Enjeu Sobriété numérique et performance énergétique

Aldes s'engage à réduire l'empreinte environnementale de ses infrastructures numériques en optimisant la consommation énergétique des systèmes, en favorisant la virtualisation et en prolongeant la durée de vie des équipements. Ces actions contribuent à limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre et la pression sur les ressources naturelles.

Aldes reconnaît l'importance de gérer efficacement la durée de vie du matériel informatique et s'engage à adopter une approche responsable, visant à optimiser son utilisation, à promouvoir la durabilité, et à minimiser les déchets des équipements électriques et électroniques.

Aldes a mis en place une planification proactive de la durée de vie du matériel informatique, qui comprend une évaluation régulière des besoins technologiques et des cycles de renouvellement, ainsi qu'une gestion préventive pour limiter les achats. Une maintenance et un entretien réguliers permettent également de prolonger la durée de vie des matériels.

Aldes privilégie la mise à niveau du matériel existant plutôt que le remplacement à chaque fois que possible. Aldes évalue les possibilités d'amélioration des performances, de la capacité de stockage ou de l'efficacité énergétique avant de prendre la décision de réparer ou remplacer un équipement. En cas de remplacement, Aldes privilégie les équipements reconditionnés et prend en compte les démarches liées au numérique responsable des fournisseurs et prestataires.

Aldes s'engage également à maîtriser l'impact énergétique de ses infrastructures informatiques dans le cadre de sa politique de gestion responsable des ressources.

À ce titre :

- la virtualisation des serveurs est systématiquement privilégiée afin d'optimiser l'utilisation des ressources matérielles et de réduire la consommation énergétique associée ;
- les nouvelles infrastructures ainsi que les évolutions du système d'information doivent prioritairement s'appuyer sur des solutions d'hébergement cloud, permettant de bénéficier d'environnements mutualisés à haute efficacité énergétique ;
- la gestion des capacités de stockage fait l'objet d'une optimisation continue visant à limiter la volumétrie inutile et à améliorer l'efficacité globale des systèmes.

Ces dispositions font l'objet d'un suivi régulier dans une logique d'amélioration continue.

4.3 Mesures et Indicateurs

La démarche Numérique Responsable s'appuie sur un suivi régulier d'indicateurs clés, permettant de piloter la maturité et la performance du SI en matière de responsabilité numérique. Les indicateurs sont suivis dans un tableau de bord spécifique.

Objectifs 2026

- **80 % des projets IT** doivent intégrer la **dimension du numérique responsable**
- **≥ 60 % des équipements reconditionnés ou recyclés** en fin de vie
- **Au moins 2 initiatives internes par an liées au numérique responsable**
- **Au moins 2 modules de formation à la cybersécurité par an**

5. Référentiels et parties prenantes

Normes et engagements externes :

- Pacte Mondial des Nations Unies
- ISO/IEC 23894:2023 (gestion des risques liés à l'IA)
- Règlement Général sur la Protection des Données
- Autres normes sectorielles pertinentes

Références réglementaires :

- Directive européenne CSRD
- Règlementation sectorielle, code du travail

Références Aldes :

- Charte de la Sécurité des Systèmes d'information
- Charte Ethique du Groupe
- Politique de Sécurité des Systèmes d'information
- Charte sécurité pour les fournisseurs ayant accès à nos systèmes d'information

Parties prenantes :

- Politique fondée sur l'analyse de double matérialité et la consultation des parties prenantes internes (directions métiers, syndicats) et externes (clients, fournisseurs).
- Modalités d'élaboration : groupes de travail, ateliers, implication des parties prenantes dans la définition des objectifs et des indicateurs.

6. Annexes éventuelles

- [Glossaire des termes NR et CSRD](#)
- [Liens vers la Charte Fournisseur, Code de conduite, référentiel d'audit](#)